



LCE-formations

info@lceformations.eu
Tel 0032/10/242151
Siret : 8930979600017
TVA FR62893097964

Siège social

Rue de Wavre 7
1301 Bierges
Belgique

1H rue louis duvant Valpark
59220 Rouvignies
France



LCE-Formations dont le numéro déclaration d'activité en tant que prestataire de formation est le : 32591048959 (auprès du préfet de la région hauts-de-France, ceci ne vaut pas agrément de l'état.

Convention de formation professionnelle

Entre les soussignés :

- 1) LCE Formations : Mme Bouillet, orthophoniste, formatrice
- 2)

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Du langage oral au langage écrit : accompagnement au sens, approche morphosyntaxique**

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de l'entretien ou du perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.6313-1 du code du travail. Elle a pour objectif de fournir aux orthophonistes des modèles adaptés permettant de :

- Proposer une approche novatrice et originale dans la rééducation du langage oral/et ou écrit dans ses aspects syntaxiques, morphologiques et discursifs
- Construire l'approche rééducative à partir du sens pour lui faire vivre la cohérence de la langue (bien loin de la forme)
- Faire vivre l'axe spatio-temporelle de la langue (orale ou écrite)
- Entraîner le patient à s'appuyer sur cette cohérence interne
- Proposer une intervention réellement rééducative et thérapeutique bien loin du 'rattrapage scolaire



- Elaborer des activités de rééducation ciblées et adaptées, tenant compte des processus mentaux spécifiques du patient et du diagnostic (ainsi que des déficits évoqués lors du bilan).
- Faire en sorte que l'enfant devienne autonome dans son raisonnement et qu'il puisse se projeter sereinement dans sa vie personnelle, sociale, scolaire/professionnelle future.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise au stagiaire.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation

Afin de suivre au mieux l'action de formation et obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, un certificat de capacité en orthophonie ou un diplôme francophone équivalent et d'avoir effectué une initiation à la gestion mentale.

Article 4 : Organisation de l'action formation

- L'action de formation aura lieu à la Maison la Salle, 78A rue de Sèvres. 75341 Paris
- Dates : 22-23 septembre, 17-18 octobre, 17-18 novembre
- Sa durée est fixée à 6 journées de 6H de formation, soit 36 heures.
- Horaires : 09H00 – 10h45, 11h – 12h30, 13H30 – 15h, 15h15 – 16h30
- Le déjeuner sera pris sur place.
- Elle est organisée pour un effectif de 24 stagiaires

La formation fera l'objet d'une présentation PowerPoint sur écran et des documents seront remis à chaque stagiaire.

Une feuille d'émargement sera signée par demi-journée par les stagiaires.

Une attestation de présence à l'intégralité du stage sera délivrée à l'issue de la formation.

La formation sera dispensée par Anne Françoise Bouillet, **master en orthophonie, fondatrice et directrice du centre La Courte Echelle, formatrice labélisée en Gestion mentale, formée au profil cognitif.**

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature de la présente convention, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à **780€ TVAC**

Le prix avec prise en charge employeur est de **1014€ TVAC**

Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné en deux parties : (hors prise en charge employeur)

- Acompte de 150€ TVAC pour confirmer votre inscription à la formation
- Solde à verser avant le début de la formation, dès réception de la facture, plus ou moins 1 mois et demi avant le début de la formation.

Article 7 : Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Si la résiliation intervient du fait de l'organisme :

- LCE-Formations se réserve le droit de modifier les horaires ou les dates de formations.
- LCE-Formations se réserve le droit d'annuler une formation si nécessaire. Dans ce cas, l'intégralité du paiement vous sera remboursée. L'organisme en avertit le stagiaire par e-mail et rembourse au stagiaire les sommes versées.

Si la résiliation intervient du fait du stagiaire :

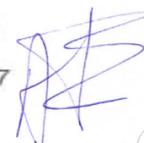
- Possibilité d'annuler votre participation avec remboursement total de la formation plus d'un mois avant le début de la formation.
- Nous gardons l'acompte de 150 euros pour une annulation dans les 3 semaines précédant le début de la formation.
- Aucun remboursement pour une annulation dans les 15 jours précédant le début de la formation.

Fait en deux exemplaires à Bierges le

Pour le stagiaire
Nom et qualité du signataire

Pour l'organisme de formation
Anne Françoise Bouillet, Orthophoniste

LCE FORMATIONS
11 rue Louis Duvant-Valpark
59220 Rouvignies
N° SIRET: 893 097 964 00017
info@lceformations.eu
www.gestionmentale.eu



DU LANGAGE ORAL AU LANGAGE ÉCRIT

L'ACCOMPAGNEMENT AU SENS

Approche morphosyntaxique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser la cohérence spatio-temporelle de la langue pour accompagner les patients à vivre cette cohérence, source de sens et de liens
- Comprendre les processus cognitifs d'accès au langage écrit en lien avec les neurosciences
- Savoir articuler le travail rééducatif sur le sens des mots, la morphosyntaxe et les flexions verbales
- Identifier les difficultés d'accès au sens pour les enfants dysorthographiques, dyslexiques, dysphasiques
- Savoir établir un plan d'intervention thérapeutique adapté au fonctionnement spécifique du patient
- Dégager des pistes précises d'accompagnement tenant compte des obstacles et des spécificités cognitives du patient
- Savoir organiser des séquences rééducatives qui tiennent compte des recherches récentes en neurosciences
- Viser l'autonomie du patient
- Articuler une prise en soin globale comprenant l'accompagnement parental, la prévention des difficultés et la mise en place d'aménagements/ Effectuer une guidance parentale en explicitant les besoins cognitifs spécifiques de leur enfant (recommandation HAS)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques par la méthode de l'exposé, diaporamas, photocopiés, Power Point

Jeux de rôle, études de cas et mise en groupe pour réflexion

Méthodes interrogatives et expérientielles pour la découverte et/ou l'appropriation des aspects théoriques lors d'ateliers pratiques : mises en situation, jeu de rôles, analyse et conception de protocoles de rééducation à expérimenter

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES, DES ACQUIS

Tout au long de la formation, questionnaires, réactivations, protocoles à exploiter

Questionnaire de connaissances à la fin de la formation / Questionnaire de satisfaction

Disponibilité de la formatrice après la formation pour une supervision

INTERVENANT/FORMATEUR

Mme Anne Françoise Bouillet, (licenciée en logopédie, Master) orthophoniste et formatrice, orthophoniste en libéral à la courte Echelle, fondatrice et directrice d'un centre pluridisciplinaire.



PROGRAMME

Jour 1:

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Présentation de la formatrice, des stagiaires (attentes), présentation du programme
- Analyse des principales difficultés rencontrées, échanges
- **Les principes d'accompagnement** : moyens, globalité d'accueil
- **La compréhension fondements théoriques** : apports des modèles théoriques
- Atelier pratique : mises en situation
- **Morphologie** : aspects développementaux et traitement cérébral des compétences morphologiques, morphologie et développement du langage oral/ relation morphologique et acquisition du langage écrit

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)

- **Morphologie suite** : impact de l'entraînement morphologique sur le langage écrit pour les patients avec troubles spécifiques des apprentissages
- **Natures des mots**
 - Partir du sens (langage oral) pour accompagner la reconnaissance des natures : comment faire ?
 - Utilisation du matériel pour l'entraînement/ exercices d'appropriation
 - *NOM/VERBE*
Exploiter la compréhension à l'oral
Liens avec les pathologies, (dysphasie, dysorthographe), fiches synthèses, lesquelles ? Comment ? Exemples pratiques
- Protocole d'accès au sens en rééducation orthophonique : principes rééducatifs
- Synthèse de la journée

Jour 2:

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Temps de Réactivation des notions, réponses aux questions
- **Nature des mots (suite)**
 - *Adjectif/adverbe* : accès au sens du langage oral au langage écrit
 - ° Enrichissement de la phrase, approche morphosyntaxique, pistes pratiques pour les dysphasiques et dysorthographiques
 - ° Propositions d'exercices – travail sur les liens à partir de textes, de phrases,
 - ° Rendre explicite le processus de compréhension
 - ° Processus de compréhension (rappels théoriques)

Après-Midi : 13 h45 à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)

- **Nature des mots (suite)**
 - *Déterminant/pronom* : degré de particularisation, les inférences
° Accès au sens / exercices/ classifications/ entraîner le repérage et l'utilisation de ces petits mots oubliés des dyslexiques/ dysorthographiques
° Emploi de la morphologie du genre et du nombre (liens avec les dysphasies)/ Exercices
 - *Les premiers accords* : rôle de la mémoire de travail, de la mémoire à long terme (liens avec les neurosciences)
 - Propositions de protocoles d'entraînement
- Synthèse des deux jours, protocoles à exploiter intersessions, réponses aux questions

Jour 3 :

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Retours sur les expérimentations, réponses aux questions, difficultés rencontrées, constats, retours des patients
- **Nature (suite et fin)**
 - *Les prépositions/conjonctions*
L'accès au sens, liens avec les dysphasiques et leurs difficultés de compréhension
Pistes de rééducations : ateliers pratiques/ temps de réflexion
Travail sur la compréhension de l'implicite à l'explicite

Après-Midi : 14h à 16h30 (pause de 15h30 à 15h45)

- **Approche morphosyntaxique de la phrase** : la logique de l'ordre
- La compréhension : les incontournables de l'implicite à l'explicite
- *Travail sur les phrases de base* – liens avec la rééducation du langage oral (morphosyntaxe)
Impacts pour la rééducation du langage oral à l'écrit/ exemples

Jour 4 :

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Réactivation, réponses aux questions
- **Approche morphosyntaxique (suite)**
 - ° Phrases d'action/ phrases d'état/ 6 phrases essentielles, appuis de l'enrichissement/ passage à l'écrit
 - ° Conséquences rééducatives : du sens à la forme : comment ? pour les dysphasiques, dysorthographiques
- Travail sur les inférences (suite) de l'implicite à l'explicite. La cohérence

Après-Midi : 14h à 16h30

- **Atelier pratique** : mises en application des notions abordées,
- Passage de l'expression orale à l'expression écrite
- **Travail sur les accords**, approche d'entraînements pour les dysorthographiques

- Synthèse des deux jours, ateliers mises en perspective d'utilisation, échanges

Jour 5 :

Matin de 9h à 13h, pause de 10h45 à 11h

- Retours sur les expérimentations, constats, quelles progressions pour les patients ? Réponses aux questions, analyse de cas apportés par les stagiaires
- **Voyager dans le temps : la conjugaison**
 - Les indices morphologiques
 - Analyse des difficultés,
 - Proposition d'accompagnement
 - Atelier pratique (mises en situation) / retours sur les travaux/ conséquences

Après-Midi : 14h à 16H30 (pause de 15h30 à 15h45)

- **Étapes** : différence époque / degré d'accomplissement de l'action (du **sens à la forme**)
- Conséquences/ Liens avec la compréhension (à l'oral et à l'écrit) pour les dysorthographiques et dysphasiques

Jour 6 :

Matin de 9h à 13h (pause de 10h45 à 11h)

- Retour sur la veille, réponses aux questions, constats, quels changements ?
- **Voyager dans le temps : la conjugaison (suite)**
 - La morphosyntaxe, les indices morphologiques (rôle de la mémoire)
 - Le sens des temps simples et composés : changement de sens dans le temps
 - Travail sur la compréhension de texte : se situer dans le temps, comment, rôle et place de la métacognition, liens avec les dernières recherches cognitives
 - Mise en situation : se situer dans le temps du texte, conséquences rééducatives pour les dyscalculiques (compréhension de problèmes), dysphasiques et dysorthographiques
- Atelier : accompagner l'expression écrite (mémoire, mémoire de travail, réflexion)

Après-Midi : 14h à 16H30 (pause de 15h30 à 15h45)

- Atelier pratique / appropriation de la formation/synthèse
 - Analyse des exercices et protocoles expérimentés durant toute la formation d'une progression dans les prises en soin, quelles étapes ?
Retour sur la globalité d'accueil
- Et les parents ? Comment les accompagner ? que proposer comme travail ? Les enseignants ?
- Synthèse de la formation
- Évaluation des connaissances et de la formation

